

**SOMMAIRE**

Mot du Maire page 1

Recensement de la population pages 2/3

Personnel communal page 4

Restaurant Scolaire page 5

Travaux page 6

SMPA page 7

Affaires Militaires page 8

ASLGF page 9

CCCPS pages 10 à 12

Pages scolaires pages 13/14

Côté associations pages 15 à 17

État Civil page 18

Point info page 19

Calendrier manifestation page 20

Suite aux élections municipales de Mars dernier, et comme convenu, l'équipe municipale a engagé une réflexion sur le fonctionnement des services.

Devant des charges financières accrues, avec une mise en place des rythmes scolaires, au demeurant très satisfaisante, mais représentant à terme un coût d'environ 15 000 € par an et par commune, et un désengagement de l'état pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour environ 6 000 € annuel, il convient à cela de rajouter des baisses de dotations. Parce que l'objectif est d'avoir un budget équilibré avec des finances saines, la réduction des coûts est ainsi devenue impérative.

Ainsi, la réorganisation du restaurant scolaire, et la clarification des tâches de chacun permet un fonctionnement de meilleure qualité au service des familles de nos deux communes, et un emploi du temps des agents nettement moins aléatoire qu'auparavant. De la même manière, une réflexion a été conduite au niveau des services techniques de façon à rendre plus efficient le travail des agents. L'objectif est ainsi d'assurer des tâches d'entretien non effectuées aujourd'hui (avec un coût certain à moyen terme) ou confiées à des entreprises. Les travaux d'aménagement au niveau de la mairie permettent aussi à notre secrétaire générale de bénéficier de locaux plus calmes et plus fonctionnels, avec des conditions de travail nettement améliorées.

Les travaux de réhabilitation de l'immeuble Chantebise terminés, la micro-crèche a ouvert, permettant dès la rentrée de cet automne d'accueillir dix enfants. De la même manière, la location des deux logements est effective.

Comme par habitude, dirais-je, les travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés. Certes, malgré quelques 56 000 € engagés cette année, le travail n'est jamais terminé, mais une programmation régulière au fil des ans permet de bénéficier de voies d'assez bonne qualité.

Les propriétaires du Solaure, ayant décidé de vendre leur établissement, la question de l'importance d'un tel commerce a été soulevée. Plutôt que de voir partir le bâtiment à destination de logements, auquel cas, il n'existait plus de locaux à vocation commerciale sur le village, le conseil municipal a décidé d'acquérir le bâtiment. A ce jour, le compromis de vente (ou d'achat) est signé. Un contrat de location sera établi avec les nouveaux repreneurs, propriétaires du fonds de commerce.

Côté intercommunalité, après une mise en place un peu laborieuse et chaotique, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'adhérer au syndicat Ardèche Drôme Numérique. Ainsi, le raccordement de chaque foyer de la CCCPS à la fibre optique, permettra de bénéficier d'une desserte numérique de qualité, comblant ainsi un vide devenu insoutenable au fil des ans. L'autre sujet, brûlant, porte sur la création du centre aquatique. Même si tout a été dit, quoi qu'un seul avis ait été formulé, j'ai souhaité que nos travaux de réflexion soient réalisés objectivement avec méthode et rigueur. Il est très clair que l'achat de parcelles sur la propriété Vicat, pour lesquelles nous avons signé un compromis, en vue de l'aménagement d'un parc d'activités ouvrant la possibilité de créer plusieurs dizaines, voire centaines d'emplois, suscite moins de débats. Et pourtant !!

Enfin,la vie publique est ainsi.

Que cette année 2015 soit pour vous et tous vos proches, une année pleine de bonheur et de joies. Que la santé vous accompagne, vous et ceux qui vous sont chers.

Recensement de la population 2015

Piégros-la Clastre, comme toutes les communes de moins de 10000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population.

Le recensement de la population aura lieu dans notre commune du **15 janvier au 14 février 2015.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2015.

Il passera dans tous les foyers de la commune et vous proposera 2 solutions, soit :

* Internet

Comment ça marche ?

- L'agent recenseur vous remettra une notice où se trouve les informations nécessaires,
- Vous devrez vous rendre sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici,
- Vous entrerez le code d'accès et le mot de passe présent sur la notice remise par l'agent recenseur,
- Vous saisirez les informations concernant la localisation de votre logement qui figurent également sur la notice, vous répondrez au questionnaire en étant guidé,
- Le questionnaire terminé, vous pourrez l'envoyer et vous recevrez un accusé de réception à l'adresse mail que vous aurez indiquée au préalable et l'agent recenseur en sera informé par un SMS.

Qu'est ce que ça change ?

* Pour les personnes concernées :

- confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee,
- un gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur. Questionnaire rempli en 15-20 minutes pour une famille de 4 personnes,
- Simplification du remplissage, guide dans le questionnaire, accusé de réception par courriel.

* Pour l'agent recenseur :

- un seul passage pour chaque logement,
- réception d'un SMS deux fois par jour pour le suivi des réponses par internet,
- moins de papier à gérer et à contrôler (absence de rature, signature, présence de tous les documents etc...).

* Pour la mairie :

- Gestion facilitée,
- moins de papier à gérer, moins de questionnaire à contrôler.

Et pour tout le monde :

- moins de papier, plus respectueux de l'environnement,
- moins de manutention à tous les niveaux,
- un recensement moins coûteux.

**** un questionnaire papier***

L'agent recenseur vous remettra :

- une feuille de logement pour le foyer,*
- un bulletin individuel pour chaque personne habitant dans le logement,*
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions posées.*

*L'agent recenseur pourra vous aider à compléter les questionnaires qui devront être remplis et remis au plus tard le **samedi 14 février**.*

Vous pourrez convenir d'un rendez-vous avec l'agent recenseur pour les lui remettre, ou les confier, sous enveloppe, à un voisin qui les lui remettra. Vous pourrez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport. Grâce aux réponses collectées, l'Insee fournit chaque année des statistiques sur les principales caractéristiques de la population de notre commune : âges, situations matrimoniales, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, etc...

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04.75.40.01.04. ou consulter le site internet www.le-recensement-et-moi.fr

Vous pourrez aussi consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr

Nos deux agents recenseurs auxquels nous vous demandons de réserver un accueil chaleureux



Catherine HÉNARD



Valérie RINER

Le recensement c'est utile, simple et sûr

Retrouvez toutes les informations concernant le recensement sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

Du nouveau parmi le personnel communal !

Depuis le départ de Jean-Louis Minodier à la communauté de communes, Jean-Louis Bernard se retrouvait seul, depuis le début de l'été, à assumer les tâches nombreuses et variées que représente l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux.

Suite à un travail mené par la commission personnel, il s'est avéré indispensable de recruter au plus vite un deuxième agent ; c'est chose faite depuis le début du mois de novembre.

Il s'agit de Rémy Bégou ; il est âgé de 27 ans et réside à Aouste sur Sye.

Il a, entre autre, une formation de peintre, plâtrier – plaquiste, ce qui nous a paru très intéressant compte tenu du travail important que représente l'entretien des bâtiments communaux.

Rémy est également, depuis 2008, Sapeur Pompier volontaire, rattaché au Centre de Secours de la Vallée de la Drôme.

Depuis la rentrée, Benoît Pras a été embauché en tant que responsable de la cantine. Il est âgé de 44 ans et réside à Piégros-La Clastre au quartier des Routes. Il est marié et a 2 enfants et est déjà bien connu dans le monde des associations.

Souhaitons-leur bonne chance dans leurs nouvelles fonctions où ils sauront, nous n'en doutons pas, mettre leurs compétences au service de notre commune.



Rémy Bégou



Benoît Pras

Petit rafraîchissement pour une centenaire



Cette année 2014, le bâtiment hébergeant les locaux de la mairie fête ses 100 ans.

Depuis pas mal d'années déjà, une grande partie de ce bâtiment n'est plus occupée et le projet de réaménagement de ce bâtiment dans sa globalité est à l'étude.

Cependant, étant donné les délais indispensables pour l'établissement du dossier, que ce soit au niveau architectural et technique, ou du point de vue du montage financier, il nous est apparu urgent d'aménager des bureaux afin que les trois agents administratifs puissent travailler dans de meilleures conditions.

En effet, depuis la rentrée de septembre, Marion Brunet, qui, le matin, tient notre agence postale communale, vient également en renfort à la mairie les après-midis des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Deux bureaux ont donc été créés dans l'ancienne salle de classe, l'autre partie abritant un petit coin cuisine et une salle de réunion.

Ce réagencement provisoire permettra d'attendre plus sereinement le réaménagement global du bâtiment.

Restaurant Scolaire Intercommunal

Les élèves de primaire de Mirabel et Blacons et Piégros la Clastre ont en commun des écoles et aussi une cantine. Chaque jour "travaillé", entre soixante-dix et quatre vingt enfants déjeunent au Restaurant Scolaire.

Après un travail de réorganisation du service, deux cuisiniers œuvrent maintenant à la préparation et au service des repas, la surveillance étant assurée par 3 ou 4 agents des communes (selon le nombre d'enfants présents), ce avec des objectifs de qualité des assiettes et de calme dans le temps de restauration des enfants. Il y a quelques années la cantine a également été ouverte aux enfants de 3 ans et un service de transport complémentaire a été mis en place pour acheminer tous les affamés.

Dans un objectif de développement local et d'économie, l'approvisionnement de la cantine passe maintenant pour grande partie par l'épicerie de Mirabel et Blacons.

Le suivi du fonctionnement de la cantine est assuré par les deux mairies et par l'association du Restaurant Scolaire Intercommunal gérée par les parents d'élèves bénévoles.

Rappel : les menus de la cantine sont affichés devant les 3 écoles du RPI, et également sur le site internet des communes.

Repas de Noël

Cette année 107 enfants étaient inscrits à la cantine pour le repas de Noël qui a eu lieu le jeudi 18 décembre : une dizaine de parents bénévoles sont donc venus en renfort de l'équipe habituelle pour assurer préparation et service dans les meilleures conditions.

Le Père Noël et le Père Fouettard étaient également au rendez-vous (merci à eux de s'être déplacés) pour accueillir les enfants devant l'école à l'heure de la sortie (11h50).

C'est donc une (très) joyeuse troupe qui a fait le trajet école-cantine ce jeudi-là !



Le père Noël en visite à la cantine



Au menu cette année

toasts au saumon et tarama, avec
soda ou jus de fruits

salade de mâche bio et pommes

Longe de porc sauce foie gras

Tagliatelles

Entremet chocolat / fruits rouges

Le tout servi à l'assiette pour un effet restaurant.

Les enfants en sont repartis apparemment ravis, un peu agités peut-être...

Encore un grand merci à tous les parents bénévoles qui ont permis que la journée se déroule aussi bien !

Cécile Grigoryev - Présidente de l'association

Retrouvez toutes les informations concernant le Restaurant scolaire sur le site de la mairie rubrique « scolarité »

Restaurant Scolaire : 04.75.40.05.58. / courriel : rsi.mirabel.piegros@orange.fr

Association du RSI : 06.60.05.50.33 / courriel : c.anciant@orange.fr

Travaux

Voirie

Suite aux élections municipales, les nouveaux élus composant la commission voirie se sont mis au travail afin d'étudier les endroits où la voirie communale était la plus abîmée et où des travaux devenaient urgents afin de maintenir la sécurité des usagers.

- ⇒ Traversée de route au quartier Blacheronde
- ⇒ Reprise du chemin du Collet de la Vigne dégradé par les orages
- ⇒ Revêtement au village et dans rues : Traverse de la Forge, Impasse du Moulin, le Solaire
- ⇒ Réfection du chemin des Citernes, et enrochement suite aux orages
- ⇒ Travaux et réfections sur le chemin Les Bernards, de Brette et de Baujan
- ⇒ Curage des fossés, épareuse...

Ces nombreux chantiers ont été effectués par des entreprises locales pour un montant global avoisinant les 56000 € TTC.

Tous ces travaux prévus n'ont cependant pas pu être terminés à cause des fortes pluies de l'automne et seront reconduits aux beaux jours.

La commission voirie va maintenant se mettre au travail sur le programme 2015 qui lui aussi sera certainement bien chargé.



Photos de René Bergier

Bâtiment – Immeuble Chantebise

Les travaux de réhabilitation de l'immeuble Chantebise ou « ancienne petite école » sont maintenant achevés.

Depuis le début du mois de septembre, ce bâtiment a repris vie après avoir passé de nombreuses années, vide et inutilisé.

Au rez-de chaussée, la micro-crèche a ouvert ses portes et accueille chaque jour de la semaine la dizaine de bébés inscrits.

Quant aux logements du 1er et 2ème étage, ils sont occupés par deux jeunes couples avec des enfants en bas âge, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir ce quartier du village à nouveau plein de vie et de rires d'enfants.

Syndicat Mirabel Piégros Aouste

L'eau c'est l'essence de la vie... Prenons-en soin !

Un service public à votre service :

le Syndicat intercommunal des eaux

de Mirabel - Piégros - Aouste

Créé en 1961 et composé à l'origine de deux communes : Mirabel et Blacons et Piégros la Clastre pour construire un réseau d'alimentation en eau potable sur ces deux collectivités, le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Mirabel-Piégros, est devenu en 2001, le syndicat intercommunal des eaux Mirabel-Piégros-Aouste (SMPA), avec l'adhésion de cette commune qui a souhaité comme les deux autres collectivités, déléguer sa compétence en la matière à ce syndicat.

C'est donc le SMPA qui réalise pour le compte des trois communes et sur leurs territoires, la construction, l'extension et l'entretien des réseaux pour la distribution d'eau potable à ses abonnés. Il a également été désigné par les communes de Piégros et de Mirabel (Aouste n'ayant pas fait ce choix) pour la gestion des installations d'assainissement collectif et non collectif.

Pour assurer ce service public, quatre agents œuvrent à son bon fonctionnement: Nadège Naud (directrice), Noël Naud et Mathieu Jullian (agents techniques), Cyrille Torrès (accueil, secrétariat et comptabilité). Rachel Laurent secrétaire de la mairie de Mirabel, assure quant à elle quatre heures mensuelles de "renfort administratif".

Les communes sont représentées au sein d'un conseil syndical composé de neuf délégués désignés par elles et renouvelés à chaque élection municipale: Maryline Manen (présidente), Lionel Barral et Thierry Gatto pour Mirabel ; René Bergier (1er vice président), Philippe Soual et Gérard Farreyre pour Piégros ; Pierre Terrail (2ème vice président), Sylvie Faure et Laurent Faure pour Aouste. Autant de délégués suppléants ont également été désignés.

Le siège du syndicat est situé "50 Espace les Cascades" à Mirabel et Blacons (accès par le chemin entre la salle polyvalente et le terrain de sports des écoles).

L'accueil est ouvert les lundis de 14h00 à 16h00 et les vendredis de 9h00 à 11h00.

Le SMPA peut être joint au tél. : 04 75 40 06 06 ou par mail : smpa.accueil@orange.fr

Pour les urgences techniques uniquement (fuites sur le réseau notamment), le personnel d'astreinte est joignable en permanence au tél : 06 10 27 51 50.

René Bergier - Vice-Président du SMPA



Noël, Nadège, Mathieu et au premier plan Cyrille

Retrouvez toute l'actualité du SMPA sur le site internet de la mairie rubrique « au quotidien »

Affaires Militaires

La municipalité a reçu une invitation du Délégué Militaire Départemental de la Drôme pour assister à une réunion d'information le 20 novembre 2014 au 1^{er} Régiment de Spahis à Valence, Olivier Berrebi, conseiller municipal et délégué aux Affaires Militaires y représentait la commune.

Seuls deux aspects de cette réunion ont vraiment concerné la vie citoyenne : l'intervention du Délégué Militaire Départemental de la Drôme et celle du représentant des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du département.

Le Délégué Militaire Départemental de la Drôme a insisté sur la nécessité du recensement des jeunes gens (garçons et filles).

La mairie de notre village adresse directement aux ados concernés un imprimé de convocation. Les adolescents doivent alors se présenter en mairie avec leur livret de famille afin d'être recensés dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Il leur sera remis une attestation de recensement.

A l'issue et toujours dans un délai de trois mois, ils recevront un courrier appelé « préavis d'appel » qui propose trois dates au choix pour effectuer sa journée défense.

Les ex trois jours de nos anciens et la JAPD des plus jeunes est devenue cette année la Journée de Défense et de Citoyenneté.

Il faut répondre sous trente jours à l'aide du coupon réponse. Si aucune date ne convient, le Bureau du Service National vous en propose deux autres. Si vous ne répondez pas, l'administration fixera une date obligatoire. A la fin de cette Journée de Défense et de Citoyenneté, une attestation est remise. Gardez là bien, elle est précieuse et vous sera demandée pour présenter examens et concours, (Bac, Universités, Grandes Ecoles) mais aussi pour passer le permis de conduire.

Puis le représentant des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du département a pris la parole pour informer les conseillers municipaux de certaines aides :

La première et la plus importante concerne le versement d'une aide différentielle en faveur du conjoint survivant. En clair si votre mari ou femme décédé(e) était Ancien Combattant ou titulaire d'un Titre de Reconnaissance de la Nation et que vos revenus mensuels sont inférieurs à 982 €, l'ONAC versera la somme différentielle.

Exemple : Je touche 750 € de retraite, mon époux avait le statut d'Ancien Combattant, l'ONAC me verse tout les mois 232 €.

Le portage des repas est aussi un service qui peut être effectué ou délégué par l'ONAC.

Une aide à la rénovation ou l'entretien du monument aux morts de la commune est proposée, jusqu'à 1800€ HT après devis d'un professionnel.

Depuis la disparition des derniers poilus, le 11 novembre ne commémore plus la fin de la Grande Guerre mais devient une journée de mémoire à tous nos morts tombés dans les conflits du XX^e siècle.

Notons que pour notre cérémonie du 11 novembre, cette année, nous avons eu le plaisir et l'émotion d'écouter des lectures faites par 2 élèves de CM de lettres de poilus. Nous remercions ces enfants et leur enseignant pour cette belle initiative.



Retrouvez toutes les informations concernant la défense nationale

www.defense.gouv.fr/japd

www.onac.vg.fr/rubriques/missions/solidarite

association Syndicale de Gestion Forestière du Collet de la Vigne

Depuis l'assemblée générale ordinaire de l'association du Collet de la Vignes, en date du 7 mars 2014, autorisant l'étude de modifications des statuts, beaucoup de travail a été accompli par les membres du groupe.

Le résultat des changements envisagés afin d'être le plus proche possible de la réalité, a été validé par le vote à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire, provoquée par l'association le 5 décembre dernier.

ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) reste l'intitulé officiel, auquel on précise le lieu.

La situation géographique « du Collet de la Vigne » s'avère inadaptée à la définition du massif composé du territoire des communes de Chastel-Arnaud, Saint Sauveur, Aubenasson, Piégros-La Clastre et Aouste sur Sye côté sud.

Pour désigner cet ensemble « L'Écrin de Saint Médard » a été retenu.

Sa parure multicolore déployée de la ligne de crête jusqu'au liseret bleu de la rivière Drôme, couronnée par la Chapelle de Saint Médard nous a sensibilisé à ce choix « Le Collet de la Vigne » restera gravé dans l'esprit des vieux clastrois car en ce lieu une stèle nous rappelle le labeur qu'a fourni Michel Romieu, technicien CRPF pour la création de cette association.

L'intitulé est une chose, mais l'heureuse orientation fraîchement décidée nous oblige à construire rapidement une structure adaptée et solide.

***L'assemblée Générale constitutive de l'ASLGF l'Écrin Saint Médard aura lieu
vendredi 6 février 2015 – 18h30 à la salle des fête de Saint Sauveur***

Les parcelles adhérentes bénéficieront d'un Plan Simple de Gestion Groupé (PSG) qui planifie pour 15-20 ans l'ensemble des opérations (entretien, amélioration, coupes, travaux, aucune intervention, etc...) à réaliser sur les propriétés.

Les objectifs de gestion sont déterminés conjointement par le propriétaire avec l'aide d'un professionnel de la forêt en charge du PSG.

L'engagement du propriétaire dans l'association est volontaire et ce dernier restera toujours maître et seul décisionnaire des opérations qui seront effectuées sur ces parcelles.

Ce document apporte une réponse aux propriétaires de bois quelles que soient leurs surfaces et permet de bénéficier de nombreux avantages impossible en restant seul, tels que : l'organisation des travaux sylvicoles, la diminution des coûts d'interventions, une gestion respectueuse du paysage, le bénéfice de subventions plus importantes, l'aide à la délimitation des parcelles, l'organisation de la pratique des différents usage du milieu (cueillette, loisirs, chasse...), bénéficier d'une assurance responsabilité civile à faible coût.

En adhérant, les propriétaires ont ainsi la garantie que leurs attentes seront prises en compte et seront assurés de transmettre leur patrimoine dans de bonnes conditions.

Le Président de l'ASGF du Collet de la Vigne
Marc Pinet

Décision du Conseil Constitutionnel

Toutes les réflexions qui ont conduit à la création de la communauté des communes, étaient basées sur une représentativité équitable, non pas proportionnelle au nombre d'habitants, mais plutôt sur une réelle prise en compte des communes rurales, dites « petites communes ». Cela nous avait conduit à un accord local, conforme à la loi, permettant de tempérer le poids de la ville centre, et de donner un peu plus de crédit aux autres communes. Ce sont sur ces bases-là que la 3CPS a vu le jour.

Or, suite à un recours d'une commune du Loir et Cher, le conseil constitutionnel à déclarer contraire à la constitution ces accords locaux. La seule règle à prendre en compte est donc la représentativité suivant la population. La mise en œuvre de cette décision stipule que doivent être recomposés les conseils communautaires ayant fait l'objet d'un accord local lorsque le conseil municipal de l'une de ses communes membres est partiellement ou intégralement renouvelé.

Tout aurait pu bien se passer. Mais l'élection d'un membre du conseil municipal de Véronne annulée, a rendu cette décision applicable. C'est ainsi que Mr le Préfet, après avoir rencontré Mr le Président, a pris courant septembre un arrêté modifiant la composition du conseil communautaire.

Modification de la gouvernance

De ce fait, et depuis le 16 Octobre 2014, le conseil communautaire est constitué de 39 membres, au lieu de 34 auparavant. La répartition est ainsi :

- 7 membres supplémentaires à la ville de Crest, donc 18 membres
- 1 membre supplémentaire à la ville de Aouste, donc 5 membres
- 1 membre en moins pour les communes de Saillans, Mirabel et Blacons et Piégros La Clastre, soit 2 membres par commune.
- 1 membre pour les 10 autres communes (inchangé)

Suite aux nouvelles élections, peu de changement à signaler, si ce n'est le remplacement de François Pégon, par Franck Monge, maire de Vercheny à la vice- présidence chargée de l'agriculture et du tourisme, et la rentrée de Vincent Beillard, maire de Saillans au bureau..

Pour Piégros La Clastre, vu la perte d'un représentant, Sylvie Sanial a souhaité se retirer, pour mieux se consacrer à la vie communale. Ainsi, notre commune est représentée par Gilles Magnon, et Joël Mandaron.



Siège social de la CCCPS - Chemin des Senteurs - ZA Les Bories - 26400 AOUSTE SUR SYE

Le Conseil communautaire réuni à Saillans le jeudi 4 décembre dernier a voté, à l'unanimité, une délibération capitale : la CCCPS adhère au syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique)

La décision est capitale parce que dans les 10 ans, toutes les entreprises et tous les foyers de la CCCPS seront reliés par fibre optique aux systèmes numériques de communication, donc par très haut débit (30 Mbs), sans aucune perturbation liée aux conditions climatiques ou autres. Enfin, fini les ordinateurs qui rament ou refusent tout chargement !

Ce sera une révolution pour les entreprises (échanges de fichiers...), les opérateurs du tourisme (réservations...), mais aussi tous les habitants pour les loisirs bien sûr (films, TV....) mais aussi tous les services aujourd'hui inconnus qui apparaîtront dans le futur en matière de santé, de soins à domicile, de services divers (transports, dialogue à distance...).

ADN : c'est un syndicat mixte créé le 19 mars 2007 entre la région Rhône Alpes et les 2 départements : Ardèche et Drôme.

En 2013, les conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche ont adopté le Schéma Territorial d'Aménagement Numérique (STAN).

Ce schéma comporte un volet « infrastructures numériques » qui fixe un ambitieux projet : la fibre à la maison pour tous les territoires en 10 ans.

Une première phase de travaux engagés depuis 5 ans a permis à ADN de construire 2200 km d'«autoroutes départementales ». (Les tranchées sur la D93 et en montant à Beaufort, c'était ça !) et de connecter près de 800 zones artisanales, industrielles et d'entreprises.

Maintenant pour passer à la phase 2 qui arrive, ADN évolue, s'ouvre et propose une adhésion aux communautés d'agglomération et de communes. Pour cette phase 2 la CCCPS a pour objectif de raccorder dans les 5 ans, puisque la CCCPS fait partie des premiers adhérents à ADN, 50% des prises des intercommunalités. On appelle ça le « déploiement FFTH (fiber to home) ».

Bien sur tout ça a un coût ! Il est difficile d'avoir le Pérou pour rien !

Pour l'instant 9300 prises nécessaires ont été estimées pour la 3 CPS. L'investissement s'élèvera à 2 790 000 euros sur 10 ans correspondant à un coût de 300 euros par prise à raccorder. Il faut préciser que le syndicat ADN a décidé de faire payer le même coût à tout le monde sur tout le territoire en effectuant une péréquation. Pour nos secteurs de montagne, peu peuplés, au lieu de 300 euros, il faudrait compter environ 2500 euros par prise ! En réalité le coût moyen retenu est de 1500 euros par prise, et, il y aura des participations de l'État pour environ 530 euros, de la région pour 150 euros, du département pour 160 euros et ADN pour 350 euros. L'Europe interviendra très probablement également en déduction de la participation des autres partenaires que la CCCPS.

ADN propriétaire des prises va les louer moyennant finances aux opérateurs choisis par les utilisateurs (orange, free...) mais tout le coût du fonctionnement ne sera pas couvert. Chaque année, il en coûtera 24 850 euros à la CCCPS (2 euros par prise et 0,40 euros par habitant). Que se passera-t-il après 10 ans ? C'était un des points de réserve émis par le président et adopté le 4 décembre.

La décision était difficile à prendre compte tenu des montants financiers engagés et des incertitudes après 5 ans, mais il fallait penser à l'avenir et donner aux entreprises les moyens de se développer et permettre à tous les habitants quelque soit leur situation géographique d'accéder à tous les services informatiques modernes. Nos anciens avaient bien pris des décisions semblables en matière d'eau et d'électricité !

C'est le choix qu'a fait la CCCPS et que le conseil municipal du 5 décembre a également adopté.



Micro Crèche

La Micro-crèche intercommunale de Piégros la Clastre a ouvert ses portes le 1er septembre dernier. 8 enfants sont déjà accueillis régulièrement il reste donc 2 places d'accueil occasionnel à pourvoir. Nous pouvons accueillir les enfants de 2 mois et ½ à 6 ans du lundi au vendredi et de 8h à 18h.

Cécile, Sandrine, Emilie et Coralie assistées par Christiane vous accueillent dans ces nouveaux locaux.

Les particularités de la micro crèche se situent à 3 niveaux :

- La 1ère est dans la réflexion menée pour l'accueil des familles et des enfants. L'équipe s'appuie sur les pédagogies actives en privilégiant la coopération, l'activité libre, l'aménagement d'ambiances, l'observation active, l'apprentissage autonome et l'ouverture sur l'environnement dans sa globalité.

- La seconde est le respect de l'environnement et le souci du bien-être des enfants et de l'équipe au sein des locaux. Le mobilier et les jeux achetés sont labellisés. Nous avons opté pour un nettoyage à la vapeur pour tout l'équipement. A la Micro-crèche tout est nettoyé et désinfecté à la vapeur à 95 °, nous n'utilisons que le minimum en produit d'entretien.

- La dernière particularité réside dans le choix d'utiliser les ressources du territoire de la vallée. En effet, nous n'avons pas acheté de livres pour les enfants volontairement, car nous avons instauré un partenariat avec la médiathèque d'Aouste sur Sye. Nous allons emprunter chaque mois une malle à histoires qui nous permettra d'offrir aux enfants une grande diversité d'albums jeunesse et en lien avec les besoins du moment.

A terme nous voudrions proposer aux enfants ponctuellement des rencontres-goûters à base de spécialités locales : jus de fruits, pâtisseries, chocolats, fruits frais....

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au : 09 83 36 96 86 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

L'inauguration de la micro crèche aura lieu au printemps 2015. A cette occasion, celle-ci sera baptisée. Pour ceux et celles qui auraient des idées sur un nom à lui donner ne pas hésiter à nous faire des propositions en mairie.



Coralie Diaz - Émilie Marchand - Christiane Chèze - Cécile Mottin et Sandrine Grimaud



Pages scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014

Le bilan de ces 7 premières semaines de nouveaux rythmes scolaires est positif.

Chaque jour, de 13h40 à 14h25, les enfants de maternelle, ont pu profiter d'activités calmes, sieste pour les plus petits, repos et lecture de contes, jeux de connaissance : « nounours a dit », « 1,2,3, soleil musical », « chef d'orchestre », « statue »...

Les enfants de petite et moyenne section se sont répartis dans les groupes sieste et temps calmes proposés par Amandine et Lauryne (animatrices MJC) et Brigitte, Fernande et Véronique (ATSEM).

Les enfants de grande section ont participé à des jeux calmes lors de la 1ère période et ont découvert le monde des 5 légendes au cours de la 2ème période, animés par Alexandre (animateur MJC) et Sandrine (Apprentie CAP petit enfance).

Ces temps d'activités de début d'après-midi ont favorisé une reprise en douceur.

Tout au long de ces 2 périodes, du 3 septembre au 19 décembre, l'équipe d'animation composée d'Alexandre, Amandine, Lauryne, Lisa et Jonathan a proposé aux enfants des écoles primaires de Piegros, et de Mirabel, plusieurs modules d'activités autour du jeu, du sport, de l'artistique, du bien-être, de la vidéo, des activités scientifiques... Les enfants ont découvert ou redécouvert des activités sur le thème du module choisi lors des inscriptions.

C'est donc du théâtre, des jeux de plateaux, de société, des sports collectifs, des relais, du chant, la réalisation d'un clip vidéo et bien d'autres choses encore qui ont été proposées aux enfants.

Du nouveau pour cette nouvelle période

Pour la 3ème période du 5 janvier au 6 février en primaire, deux nouveaux modules vont fait leur apparition : module bande-dessinée, module construction en bois, module journaliste et module au « PIF ». Les plus petits, quant à eux découvriront les « fruits rigolos » tout au long de ces 5 semaines d'activités.

Depuis novembre Jonathan nouvel arrivé au sein de l'équipe remplace Lisa.

Les Collégiales Parents et enfants : Qu'est ce que c'est ?

Ce sont des temps de rencontres et d'échanges qui permettent à chacun de s'exprimer sur le fonctionnement des rythmes scolaires. Ces temps permettent à chacun de prendre une place dans la réflexion de l'aménagement des rythmes scolaires et du respect des besoins des enfants. Tous les parents et enfants scolarisés dans les écoles du RPI des communes de Mirabel-Et-Blacons et Piegros-La-Clastre peuvent y participer.

*Elles ont eu lieu, pour les enfants le 25 et 27 novembre et pour les parents le 2 décembre. **Les prochaines auront lieu pour les enfants le 13 et 15 janvier 2015** et celle pour les parents le **22 janvier 2015**. Un courrier d'information sera transmis par les écoles vous informant de la date de la prochaine collégiale.*

Pour en savoir plus vous pouvez contacter Barbara à la MJC- Centre social Nini Chaize

☎ 04.75.25.14.20 ou ✉ : taprpi@mjcnichaize.org





Nous sommes 33 familles adhérentes réunissant 47 enfants. Inscriptions ouvertes à tout moment de l'année.

Y'a du nouveau !!! : Le bureau

Du mouvement dans les parents volontaires et bénévoles engagés autour de Laurent, l'animateur permanent pour que ce service perdure. Nous gardons à l'esprit que la garderie est un lieu de détente, prioritairement. Les enfants ont été entendus et l'essentiel pour eux est de se retrouver entre copains/copines après l'école dans un cadre tout autre. Il n'empêche que des mini-ateliers à thèmes saisonniers peuvent être proposés.

Rappel des horaires garderie

le matin 7h30-8h20, le soir 16h20-18h30, le mercredi de 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h30.

Côté Ripaille, le Goûter !!!

Pour que le stock « goûter dépannage » ne s'épuise pas, Papas, Mamans, pensons à rapporter un goûter équivalent, à savoir, un biscuit (enveloppé de préférence) et une compote.

Partenaires extérieurs

Archijeux de Crest : Adhésion à l'association pour amener de la nouveauté ponctuelle dans les jeux pouvant regrouper de 2 à 4... enfants.

Médiathèque de Crest : L'emprunt de livres et CD, une fois par mois. Vous pouvez jeter un œil sur le présentoir.

Le petit plus qui a grandement plu !!!

Ça isole du sol, c'est mousseux, c'est coloré, ce sont... les tapis de sol et formes géométriques, type pouf. C'est un coin à double usage: vives cabrioles, et c'est le coin défouloir ; Ou posé avec un livre, et c'est le coin reposoir. Merci à l'association du Restaurant Scolaire Intercommunal pour ce leg avantageux.

Envoie du son !!!

Côté acoustique, c'est en cours et... en cours.

Le bénévolat à trépas, on n'y croit pas !!!

Il court, il court...Le temps. Du temps, vous en avez, on prend !

Appel aux retraités ou pas, pour proposer aux enfants qui restent plus tard à la garderie le soir, d'avancer leur(s) devoir(s) en amenant du calme dans un coin pensé... et doués pour « le manuel créatif » bienvenus sur des soirées où l'effectif des enfants est important. A affiner ensemble.

On peut toujours progresser !!! Porteurs/teuses d'idées grandissantes, nous portons intérêt à vos suggestions et observations de Parents. N'hésitez pas, poussez la porte... Frappez fort d'abord, et entrez, c'est bien chauffé.



LES LOUPIOTS – Garderie périscolaire
Route de Piegros
26400 PIEGROS LA CLASTRE - Tél : 0.617.516.554
associationlesloupiots@gmail.com
Association loi 1901 – SIREN 50027656300011



Côté Associations



Marché de Noël

La troisième édition du marché de Noël de Piégros organisé par le club de Basket s'est bien passée!

Comme les années précédentes, le marché s'est déroulé sur deux jours. Etaient présents des artisans de Piégros, Blacons, Aouste, Crest et d'un peu plus loin : Geneviève Cliozier- "la fine aiguille" (broderie couture- Piégros), Magalie Cohen- "Crinière à corps« (tisanes, hydrolats - Piégros), Caroline Gras- "Pink beauté" (carte cadeaux soins, bijoux, maquillage, produits de soins bio- Piégros), Veronique Viallet- "Le Tiroir au chocolat" (chocolats, papillotes- Blacons), Maud Dangereux (objets de décoration artisanaux- Aouste), Danielle Pereira Segura- "Meli melo de Terre" (poterie- Crest), Denise Guion (huiles essentielles bio- Eycluy), Isabelle Gervois- "Les 3 fils d'Isa" (créations textiles- Crest), Philippe Dubois "l'escargot de Pascal" (escargots- Soyans), Marie Riffard- "Past'issima" (panettone, restaurant- Die), Marie Reine Bouchard (bijoux sur épingles- Montelier), Max Bossane (foie gras et plats cuisinés- Montchenu), Alex Courbon (pain d'épices, confitures, miel- Granges les Beaumont), Jacques Guillemot (vannerie artisanale- Vachère en Quin), Veronique Colliard Masson (produits du terroir- Le Teil).

Lors de ces deux journées, les enfants ont pu profiter d'un château gonflable, d'un stand de tir, de la pêche à la ligne, et déguster crêpes et barbabapa, pendant que les grands ont pu savourer le vin chaud. Bien sûr le Père Noël a fait son apparition, suivi d'une accordéoniste, le samedi. Quelques heureux gagnants, ont eu la chance de repartir avec les lots issus de la tombola, offerts par les exposants.

Cependant, malgré la qualité des objets et marchandises présentés, les visiteurs étaient moins nombreux que l'an dernier. Peut-être à cause du temps moins clément, ou du nombre de Marchés grandissant dans nos villages ?

Fort de ce constat, le Basket a donc décidé pour l'an prochain de maintenir cet évènement, mais de réaliser le marché sur une seule journée. Alors rendez vous le Dimanche 13 Décembre 2015 !!!

Caroline Gras - membre du Basket Piégros



Photos de Caroline Gras et René Bergier

L'arbre de Noël

Le traditionnel "arbre de Noël" ou "goûter de Noël" du basket s'est déroulé le mardi 16 décembre.

Tous les enfants (5 -14 ans) des équipes jeunes ont été tout d'abord conviés à se rencontrer sur le terrain avec leur balle ronde préférée. Puis après l'effort, le réconfort, en se retrouvant autour d'une table de friandises. Bien entendu le Père Noël a fait une apparition remarquée pour le bonheur des plus petits.



Petit bilan à mi-saison concernant les 7 équipes

Pas de classement pour les mini-poussins et Poussins.

Les Benjamins garçons terminent 1er/4 du brassage en poule A.

Les Minimes garçons se retrouvent 2ème/3 du brassage en poule B.

Les Juniors filles se classent 10ème/12 en poule A.

Les Seniors filles arrivent 8ème/9 en Poule A.

Les Seniors garçons se qualifient 4ème /12 en Poule A.

Le Club de Basket de Piégros souhaite une bonne année 2015 à tous ses membres, ainsi qu'à tous les Clastrois.

Caroline Gras - membre du Basket Piégros

Le C.L.A.M.B.

Le CLAMB est une association regroupant plusieurs associations des communes de Mirabel et Blacons et de Piégros La Clastre.

Cette association s'est créée pour mutualiser du matériel servant à l'organisation de diverses manifestations: lotos, repas, fêtes, marchés...

Chaque association a versé au départ une participation financière pour l'acquisition du matériel et verse chaque année une adhésion qui est aujourd'hui de 30€.

Le matériel appartenant au CLAMB comprend actuellement une grosse remorque-frigo, des refroidisseurs, un congélateur, une friteuse, des tables et des bancs, une grande machine à café, une crépière...

Jusqu'à cette année, ce matériel pouvait également être loué à des particuliers mais, ne trouvant plus de personnes pouvant assurer ce service, il a été décidé lors de la dernière assemblée générale, de ne plus effectuer de location excepté pour la remorque-frigo. Evidemment si un ou plusieurs membres d'une association étaient disponibles pour le faire, les locations aux particuliers pourraient reprendre.

Nous sommes aussi confrontés à un autre problème important concernant la remorque-frigo : nous sommes à la recherche d'un lieu pour pouvoir la remiser à l'abri.

Afin d'assurer une rentrée d'argent nécessaire aux projets d'acquisition et de renouvellement du matériel, le CLAMB a envisagé de prendre en charge l'organisation de la prochaine soirée "saucisses à la drache".

Michel Hénard - Président du Clamb

Dans l'Encrier de Juillet 2013, Vitamine P vous annonçait une petite pause dans ses activités. Cette pause aura été finalement de courte durée puisqu'en 2014, l'association organisait deux évènements dans le village, ouverts à tous :

- l'Eveillée Hivernale, en février, réunissant le temps d'une soirée, des artistes d'univers différents, dans une ambiance festive et conviviale : « voyage intérieur » par Céline et David (performance vidéo et musicale), Mélissee Bernad (chanteuse auteure compositrice) et le groupe Fara Numé (musique dansante d'Europe de l'Est).

Ce fut vraiment une belle soirée ! Merci aussi aux "petites mains" de Vitamine P pour leurs délicieux gâteaux.



- Le traditionnel repas de village, fin mai, où les habitants se sont retrouvés sur la place du village pour un repas partagé. La Caravane à tiroirs « Karlo et Karlatte » a déballé ses trésors pour en faire profiter tout le monde, petits et grands : livres, BD et documentation alternative...



L'Association a également participé activement fin août au festival de Gigors, le FREAK SHOW, pour le plaisir mais également pour alimenter les caisses de l'association en vue de futurs projets dans notre village de Piégros-la-Clastre.

Les bénévoles Vitaminés ont ainsi décoré et animé un stand de vente de frites maison et bio dans une ambiance déjantée et sympathique. 500 kg de patates transformées et écoulées en quelques heures, c'est du boulot !

Et 2015 s'annonce avec encore de beaux projets :

- Fin mars ou début avril : une soirée théâtre d'impro par la compagnie « Les potes au feu » plus des surprises musicales.

- le samedi 9 mai : un spectacle déambulatoire dans les rues du village avec la compagnie « Bus Rouge » (en partenariat avec le Transe Express)

- Peut-être au printemps un repas de village... une réflexion est aussi en cours sur un projet de festival musical sous chapiteau à l'automne...

Nous vous tiendrons au courant et vous attendrons nombreux !

2015 sera sans nul doute festive et culturelle. Vitamine P vous souhaite à tous une belle année !

État Civil - 2014

Ils sont nés

Camille BONNIER, né le 2 février à Guilhaud-Granges
domicilié quartier Le Serre

Gaspar MAURIN, né le 14 avril à Bron
domicilié quartier du Gros Noyer

Ethan BOURSIN, né le 25 avril à Montélimar
domicilié à la Condamine

Maëna, Élodie LEONE, née le 2 octobre à Valence
domiciliée au quartier Le Serre



Ils se sont dit OUI !!!

Stéphane CHANTEPERDRIX & Morgan SAUNIER
17 mai

Bruno SARGUEIL & Chantal DESDOUETS
7 juin

Jean-Luc PERRET & Nadine BLAIS
2 août

Jérôme KLIS & Patricia SIMON
29 novembre



Ils nous ont quittés...

Bernard VAN LOON, 85 ans, le 16 janvier à Piégros-La Clastre

Arthur BOUILHANNE, 92 ans, le 26 janvier à Crest

Robert GONTARD, 96 ans, le 21 juin à Crest

Marie RAMUS veuve GONTARD, 90 ans, le 29 juin à Valence

Paulette BOUVIER veuve DIDIER, 91 ans, le 17 juillet à Crest

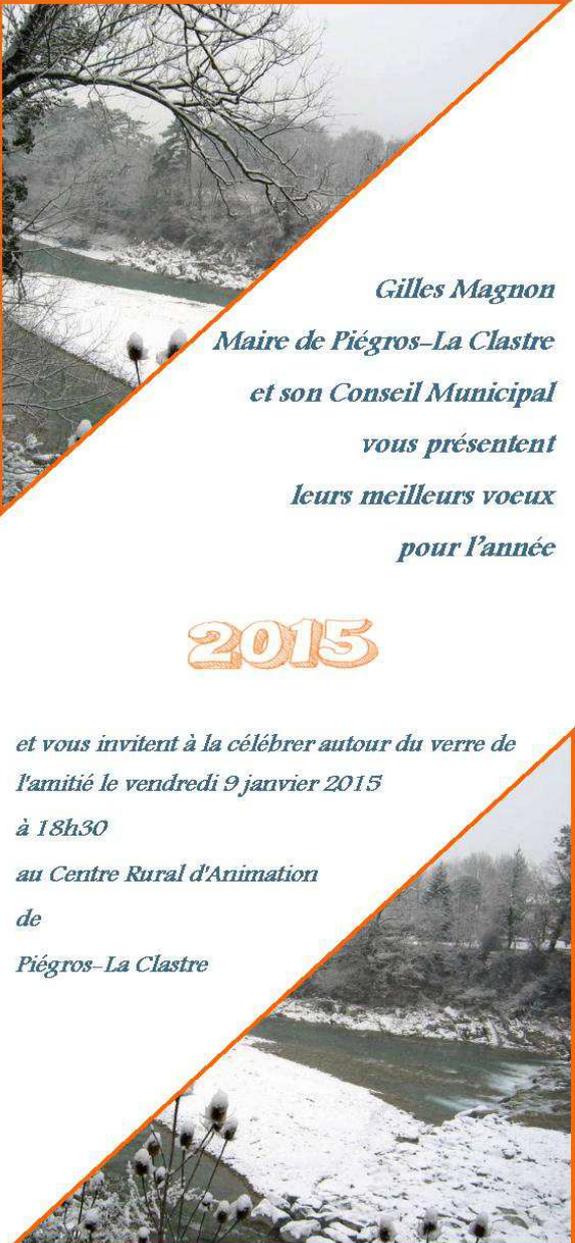
Patrick MOREAU, 54 ans, le 12 novembre à Pierre Bénite (Rhône)

Marie BONNEVAL veuve GORCE, 92 ans, le 27 novembre à Crest

Par ailleurs, nous avons appris le décès de Madame Paulette BONNAFOND veuve LOMBARD,
86 ans, le 10 novembre à Viry (Haute Savoie)



Point info



*Gilles Magnon
Maire de Piégros-La Clastre
et son Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour l'année*

2015

*et vous invitent à la célébrer autour du verre de
l'amitié le vendredi 9 janvier 2015
à 18h30
au Centre Rural d'Animation
de
Piégros-La Clastre*

Association	Date	Animation	Occupation
Commune de Piégros	9-janv.-14	Vœux du Maire	C.R.A. + salle bleue
A. C. C. A.	7-févr.-15	Repas de la chasse	C. R. A. + Salle Bleue
Lou Moulendou	28-févr.-15	repas - soupe au pistou	C.R.A. + salle bleue + RSI
Amicale des Ecoles	7-mars-15	Loto	CRA + salle bleue
ACCA	15-mars-15	Concours belote	CRA + salle bleue
Club Saint Médard	22-mars-15	Loto	C.R.A. + salle bleue
ACCA	28-mars-15	Repas Drailles	Aire sportive
Club Saint Médard	carnaval	Gouter avec les écoles	C.R.A.
Commune de Piégros	8-mai-15	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
Saint Julien des 3 Becs	25-mai-15	Pèlerinage à St Médard	(lundi de pentecôte)
Lou Moulendou	30-mai-15	Repas et assemblée générale	C. R. A. + salle bleue
RSI	2-juin-15	Assemblée Générale	RSI - salle bleue
Les Balcons de la Drôme	14-juin-15	Les Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Aire Sportive + Place
Musique et Mouvements	18-juin-15	Assemblée Générale	Aire sportive
Les Balcons de la Drôme	19-juin-15	réboule des Balcons	Aire sportive ou CRA
Amicale des Ecoles	20-juin-15	Fête des écoles	Mirabel et Blacons
Club Saint Médard	24-juin-15	Repas de Clôture	C.R.A. + salle bleue + RSI
A. C. C. A.	26-juin-15	Assemblée Générale	C.R.A.,
Amicale des Ecoles	3-juil.-15	repas de clôture	Aire sportive
A. C. C. A.	8-août-15	Permanence permis de chasse	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
A. C. C. A.	29-août-15	Permanence permis de chasse	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
Basket Piégros-La Clastre	4, 5 et 6 sept	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I. + Aire Sportive
Saint Julien des 3 Becs	13-sept.-15	Pèlerinage à Brunel	(2ème dimanche de septembre)
Basket Piégros-La Clastre	3-oct.-15	réboule de la vogue	CRA + salle bleue
Lou Moulendou	24-oct.-15	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
Club Saint Médard	7-nov.-15	Concours de belote	CRA + salle bleue
Commune de Piégros	11-nov.-15	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Lou Moulendou	11-déc.-15	Préparation des colis	Aire sportive
Basket Piégros-La Clastre	11-12 et 13 déc	marché de Noël	CRA + salle bleue + place de la Fontaine
Club Saint Médard	16-déc.-15	Repas de Noël	C.R.A. + salle bleue + RSI
Commune de Piégros	décembre	Donneurs de sang	C. R. A. + salle bleue
Club Saint Médard	mardis	Marche à partir de 13h30	Place du village
Club Saint Médard	mercredis	Pétanque - jeux divers	CRA 14h00 - 18h00
Club Saint Médard	jeudi	Atelier couture	Aire sportive 14h00 - 18h00

Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : mairie-piegrosclastre.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr